

Les modes de vie dans les «cities» européennes : quatre villes picto-charentaises à la loupe

Comparées à leurs homologues européennes de même taille, les quatre «cities» de Poitou-Charentes proposent des conditions de vie plutôt favorables. Dans un schéma urbain très peu dense, ces villes moyennes offrent des logements plus vastes et des équipements sportifs et culturels plus nombreux que dans le reste des villes européennes. Ces «cities» très étalées, privilégient la voiture et sont ainsi plus consommatrices d'espace et d'énergie. Les quatre villes régionales sont plus ou moins bien positionnées sur certains aspects : une population plus âgée sauf à Poitiers, moins de ménages avec jeunes enfants qu'en moyenne française, une part de personnes sans emploi plus élevée sauf à Niort, des revenus par ménage supérieurs à ceux observés dans les villes européennes de la même catégorie, mais généralement plus faibles que dans les autres villes françaises.

David Martineau (Insee)

En 1999, la Commission européenne et Eurostat ont lancé le projet «audit urbain» pour recueillir des informations sur le mode de vie dans plusieurs centaines de «cities» (*sources*). En Poitou-Charentes, elles regroupent la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Grand Poitiers, GrandAngoulême et la communauté d'Agglomération du Niortais selon leurs contours de 2011. Ces quatre «cities» appartiennent à la même catégorie de taille de villes qui compte 409 villes européennes dont 51 françaises (*encadré : périmètre de l'audit urbain*). Un recueil de statistiques harmonisées permet de comparer les modes de vie sur des caractéristiques diverses telles que la structure de la population, le logement, les transports, l'emploi, la culture ou encore la sécurité.

1 Moins denses et plus tournées vers l'automobile

Les villes picto-charentaises comparées à leurs homologues européennes

	Classe 2					
	La Rochelle	Poitiers	Angoulême	Niort	Moyenne française	Moyenne européenne
Population	147 000	135 000	103 000	103 000	156 000	158 000
Densité (habitant par km ²)	700	535	606	190	1 269	1 942
Âge médian	43	33	42	42	38	40
Surface habitable (en m ²)	45	43	47	48	42	37
Durée navettes domicile-travail (en minutes)	20	23	22	19	22	23
Parts navettes voitures motos (en %)	75	63	79	83	71	63
Part population active sans emploi (en %)	13,4	12,9	15,9	10,8	13,8	11
Revenu annuel par ménage (en euros)	27 900	25 300	24 600	28 400	28 200	23 900

Source : Eurostat, audit urbain, 2007-2012.

Des agglomérations étendues et des territoires peu denses

Les agglomérations françaises sont plus étendues que leurs homologues européennes. Les villes de 100 000 à 250 000 habitants occupent ainsi en moyenne 225 km² en France contre seulement 195 km² en Europe. Cette moyenne s'étend de 40 km² en Estonie, Irlande et Suisse jusqu'à 1 350 km² en Suède. En Poitou-Charentes, Niort dispose d'une surface de 543 km², le triple de la surface moyenne européenne de sa catégorie, tandis que Poitiers a une superficie de 30 % supérieure (figure 1).

Installées sur de vastes territoires, les villes picto-charentaises sont peu denses comparées aux villes de même population. Niort, Poitiers, Angoulême et La Rochelle comptent ainsi de 190 à 700 habitants au km², très en dessous de la moyenne nationale de 1 270 hab./km² et de la moyenne européenne de 1 940 hab./km². Niort est la ville française la moins dense parmi les 51 de sa catégorie. Cette forme urbaine peu concentrée, typique des villes françaises, encore accentuée en Poitou-Charentes, conditionne la vie de ses habitants, leurs types de logement et leurs modes de transport.

Des logements plus vastes en moyenne

Dans les villes françaises, peu denses, les habitants bénéficient de logements en moyenne de 20 % à 30 % plus grands que dans leurs homologues européennes (42 m² contre 36 m²). Cette caractéristique se retrouve amplifiée en Poitou-Charentes avec 45 m² par logement à La Rochelle et jusqu'à 48 m² à Niort. Seule Poitiers s'aligne sur la moyenne européenne, avec de nombreux petits logements abritant des étudiants. Poitiers se démarque aussi sur la composition de son habitat, majoritairement collectif (56 % d'appartements). À Niort et Angoulême, les maisons constituent 73 % et 63 % des logements, soit plus que la moyenne des villes françaises (46 %) et européennes (53 %) comparables. Sur cette tranche de taille, les moyennes des pays européens sont toutefois très variables, allant de 29 % en Allemagne à 75 % au Royaume-Uni.

Les habitants des villes françaises bénéficient en général d'une offre de logements HLM (habitation à loyer modéré) deux fois plus développée que dans les autres villes européennes : un logement sur cinq en France contre un sur dix en Europe, grâce à des politiques publiques actives comme la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains). Cette offre est un peu inférieure en Poitou-Charentes.

Le logement social est bien présent à Poitiers (19 %) et à Angoulême (18 %), mais il l'est moins à La Rochelle (16 %) et à Niort (13 %).

À Poitiers, la présence du logement locatif social contribue à expliquer la moindre représentation des propriétaires : 40 % contre 51 % en moyenne en France et 57 % en Europe.

Dans les villes de Poitou-Charentes, comme plus généralement en France, les logements insalubres (*définition*) sont rares. Ainsi, seuls 0,2 % à 0,3 % des logements ne disposent pas des commodités élémentaires, contre 1,5 % des ménages dans les villes européennes de taille comparable.

Plus de personnes seules et moins de jeunes ménages avec enfants

Si les ménages des villes picto-charentaises sont de même taille que ceux de leurs homologues européennes (deux personnes par ménage), des particularités françaises apparaissent. Les personnes vivant seules dans les villes françaises sont en proportion plus nombreuses (36 %) qu'en Europe (33 %). En Poitou-Charentes, cette part varie de 38 % à Niort, 41 % à Angoulême et La Rochelle et jusqu'à 48 % à Poitiers «l'étudiante», soit le maximum des villes françaises de sa catégorie. Les moyennes européennes s'étalent de 16 % en Espagne à 45 % en Allemagne et en Finlande.

Dans les villes françaises, la moitié des habitants a moins de 38 ans, soit deux années de moins que dans les villes européennes. En France, les villes accueillent à la fois davantage de jeunes de moins de 20 ans et moins de personnes de plus de 65 ans. Dans les villes de la région, la situation est plus contrastée. La population est particulièrement jeune à Poitiers (âge médian de 33 ans) du fait de la présence de nombreux étudiants. *A contrario*, à Niort, La Rochelle et Angoulême, l'âge médian de la population s'approche de 43 ans soit 4 ans de plus que les villes françaises et 2 ans de plus que les villes européennes comparables. Les villes de Poitou-Charentes accueillent moins de jeunes ménages avec enfant(s) de moins de 18 ans, puisque les quatre villes se situent sous la moyenne française (29 % des ménages). Mais, elles abritent de nombreux ménages plus âgés. À l'exception de Poitiers, la part des 65 ans et plus est plus élevée dans les villes régionales qu'en moyennes nationales (16 %) et européenne (17 %). Elle dépasse même les 20 % à La Rochelle et à Angoulême.

Une forte prédominance de la voiture pour se rendre au travail

Les villes de Poitou-Charentes bénéficient d'un urbanisme français peu dense, mais, comme dans le reste du pays, affichent une forte périurbanisation. De nombreux actifs choisissent ou sont contraints de s'éloigner des cœurs de ville pour trouver un logement. Dans les villes de Poitou-Charentes, les 20 à

54 ans sont en moyenne moins nombreux que dans villes européennes comparables, les familles privilégiant plutôt le périurbain. Avec l'étalement urbain, les habitants parcourent quotidiennement des distances domicile-travail plus importantes. Les habitants de La Rochelle, Poitiers, Angoulême et Niort parcourent en moyenne 17 km pour se rendre au travail, contre 15 km pour les villes européennes de même catégorie.

En revanche, l'utilisation généralisée (autour de 80 %) de la voiture limite la durée des trajets dans les villes de Poitou-Charentes au regard de la moyenne européenne. Les Niortais mettent ainsi 19 minutes pour se rendre au travail, les Rochelais 20 minutes, contre 23 minutes pour les villes européennes de même catégorie, comme à Poitiers. Mais ce mode de transport a des conséquences sur l'environnement et contribue à la vulnérabilité énergétique des ménages.

Sur des territoires moins denses, les modes doux (vélo, marche à pied) et les transports en commun sont moins utilisés dans les villes françaises. À Niort, 83 % des entrants, soit 20 points de plus que la moyenne européenne, utilisent la voiture ou la moto. Ce taux est de 75 % à La Rochelle où les modes doux sont promus depuis de nombreuses années. À Poitiers, la part de la voiture est de 63 %. Ses habitants ont un plus fort recours au vélo et à la marche à pied (23 % des déplacements).

Dans nos villes, posséder une voiture demeure la norme et le nombre de véhicules immatriculés pour 1 000 habitants dépasse celui des villes européennes comparables : 50 pour 1 000 habitants en France, contre 40 en Allemagne et au Royaume-Uni, mais 63 en Italie. Les quatre villes régionales se situent au-dessus de la moyenne nationale. Ainsi, malgré les politiques publiques favorisant les transports en commun, comme la prise en charge de la moitié du coût par les employeurs, ces modes de déplacements restent moins développés en France qu'en Europe (16 % contre 18 %). La part de transports publics dans les déplacements domicile-travail n'est que de 5 % à Niort, de 8 % à La Rochelle et atteint à peine 13 % à Poitiers «l'étudiante». Ce résultat est éloigné de ceux des villes plus denses : à Paris, deux déplacements professionnels sur trois s'effectuent en mode collectif et un sur quatre à Nantes.

Des spécificités économiques bien marquées

En proportion, la population active sans emploi est plus nombreuse dans les villes françaises qu'européennes (14 % contre 11 %). À l'exception d'Angoulême, les villes de Poitou-Charentes affichent des taux de chômage inférieurs à la moyenne

française. Niort est même sous la moyenne européenne.

Cette dernière dispose de nombreux cadres et fonctions métropolitaines. Le secteur assurance-finance pèse à Niort six fois plus qu'ailleurs, signalant une position très spécifique en France comme en Europe dans les villes de sa catégorie (*encadré : des différences internationales et nationales*). Quant à l'emploi public, il pèse 41 % à Poitiers et 38 % à Angoulême, loin de La Rochelle (34 %) ou de la moyenne européenne des villes comparables (29 %). En matière de revenu, les ménages des quatre villes régionales sont mieux placés que ceux des villes européennes, mais moins bien que ceux des villes françaises de la même catégorie.

Des villes bien équipées au niveau culturel et sportif

Avec 37 et 27 places de cinéma pour 1 000 habitants, La Rochelle et Poitiers surclassent la moyenne européenne (19 places). Mais, à l'exception de Poitiers, l'offre des villes régionales en nombre de théâtres par habitant est plus faible que celle autres villes françaises et européennes. Quant au nombre de bibliothèques publiques par habitant, les quatre villes de Poitou-Charentes sont mieux placées, particulièrement Niort, illustrant l'avantage des villes françaises en Europe.

En matière de sécurité, le taux d'homicides pour 10 000 habitants est bien plus faible dans les villes françaises que dans leurs homologues européennes (0,12 contre 0,16 pour 10 000 habitants). Les villes régionales sont mieux placées que la moyenne nationale, à l'exception de La Rochelle (0,27).

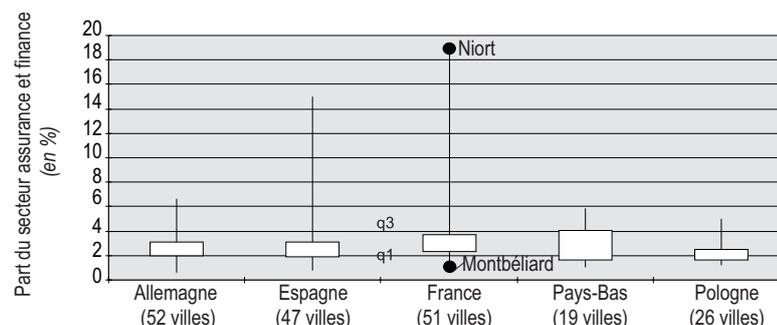
L'ensemble de ces indicateurs permet une vision sur les conditions de vie. Néanmoins, la perception des habitants a aussi été enquêtée. Les villes de Poitou-Charentes n'ont pas fait partie de cette opération (*encadré : l'enquête «Perception» ou «Qualité de vie dans les villes»*). ■

Des différences internationales et nationales

Parmi les «cities» de 100 000 à 250 000 habitants, certains traits différencient nettement les villes d'un pays à l'autre. Ainsi, la proportion de maisons dans les logements affiche des disparités internationales marquées, variant de plus de 75 % en moyenne au Portugal et au Royaume-Uni à moins de 30 % en Allemagne et en Suisse. De même, la part d'emplois agricoles varie de 0,2 % en Pologne jusqu'à 1,3 % en Espagne.

Quant à la part d'emplois dans le secteur des assurances et de la finance, elle est de 2 % (valeur médiane) en Pologne et de 3 % en France. De plus, des disparités plus ou moins fortes existent au sein des villes d'un même pays. Ainsi, la diversité est grande en France alors que l'éventail est plus resserré en Allemagne, aux Pays-Bas et en Pologne.

La part de la finance et assurance : une étendue marquée en France



Note de lecture : en France, parmi les 51 villes françaises, Niort est celle dont la part de l'emploi dans le secteur assurance et finance est la plus élevée (19 %). La part la plus faible est observée à Montbéliard (1,3 %). La moitié des villes françaises affiche une proportion comprise entre 2,3 (premier quartile (q1)) et 3,7 (troisième quartile (q3)).

Source : Eurostat, audit urbain, 2007-2012.

Périmètre de l'audit urbain

Selon les indicateurs et les pays, la disponibilité des données est très variable. Les résultats ne portent que sur les villes répondantes. Comme les données sont issues de sources nationales diverses ne portant pas toujours sur la même année, certaines différences peuvent relever du caractère hétérogène des données collectées.

Les données mobilisées en France proviennent du recensement de la population, sauf celles concernant le revenu (Revenus Fiscaux Localisés) et la criminalité (Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales).

Les 409 villes européennes de 100 000 à 250 000 habitants dans l'audit urbain



Sources : Eurostat, audit urbain, 2007-2012.

Sources

Définition des villes de l'audit urbain

L'audit urbain s'appuie sur deux définitions des villes : une morphologique (les «cities»), et une fonctionnelle (les «Large Urban Zones»). En France, les villes de l'audit urbain sont 114 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont au moins une commune est «urbaine» et pour lesquelles au moins 25 % de la population de l'EPCI réside dans un «centre urbain». C'est ce niveau des «cities» qui a été choisi pour cette étude.

Périmètre de l'audit urbain

Les 906 «cities» de l'audit urbain européen sont de tailles variées : de 16 700 habitants pour Sénart en Essonne à 8,2 millions d'habitants pour Londres. Ainsi, elles ont été réparties en cinq classes dans le but de comparer. Les données utilisées s'étendent de 2007 à 2012.

Les thèmes couverts

L'audit urbain couvre aussi bien la démographie, le social, l'économie, l'éducation et la formation, l'environnement et les transports..

2 Des «cities» regroupées en classes d'effectifs

Des «cities» picto-charentaises de petite taille

	Nombre d'habitants	Nombre de villes européennes	Dont villes françaises	dont villes du Poitou-Charentes
Classe 1	moins de 100 000	308	40	-
Classe 2	100 000 - 250 000	409	51	La Rochelle, Poitiers, Angoulême et Niort
Classe 3	250 000 - 500 000	122	15	-
Classe 4	500 000 - 1 000 000	44	4	-
Classe 5	1 000 000 et plus	21	4	-

Source : Eurostat, audit urbain, 2007-2012.

Définitions

Ménage : pour l'audit urbain, il a été fait le choix de considérer que l'ensemble des personnes vivant dans un logement forme un ménage.

Revenu disponible : pour l'audit urbain le revenu disponible qui tient compte des abattements et mécanismes de redistribution était demandé. Toutefois, en France le revenu imposable a été utilisé.

Logements insalubres : les logements ne disposant pas des équipements de base sont ceux dans lesquels un ou plusieurs équipements font défaut (eau courante, eau chaude, chasse-d'eau, salle de bain/douche, tout-à-l'égout ou fosse individuelle).

L'enquête «Perception» ou «Qualité de vie dans les villes»

Une enquête sur la perception de la population quant à la qualité de vie dans les villes européennes a été réalisée à quatre reprises, en 2004, 2006, 2009 et 2012, sous la direction de la Commission européenne.

Lors de l'enquête de 2012, 41 000 personnes ont été interrogées dans 79 villes (auxquelles il faut ajouter quatre zones de banlieue), les questions portant sur de nombreux domaines, tels que la qualité des services, la santé, l'éducation, les équipements culturels et sportifs, mais aussi l'opinion des personnes vis-à-vis de la politique migratoire, de l'offre d'emplois ou de logements.

En France six villes font partie de l'échantillon : Bordeaux, Lille, Marseille, Paris, Rennes, Strasbourg, auxquelles il faut ajouter la banlieue parisienne (communes de la petite couronne).

Dans chacune de ces villes, 500 interviews ont été réalisés.

Sur un certain nombre d'aspects, il est donc possible de comparer la situation objective, mesurée à l'aide des indicateurs de l'audit urbain, au ressenti des populations.

Ceci n'est pas possible dans les 4 villes de Poitou-Charentes.

Insee Poitou-Charentes
5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directeur de la publication :
Fabienne Le Hellaie
Rédacteur en chef :
Boris Simon

ISSN : 2274-8164
© INSEE Poitou-Charentes
2015

Pour en savoir plus :

- Baccaïni B., Ngo C., Scribe C., «Les modes de vie dans les villes européennes», *Insee Références, La France et ses territoires*, avril 2015.
- «Eurostats régional yearbook 2013», Eurostat 2013
- Rozenblat C., Cicille P., «Les villes européennes, analyse comparative», UMR Espace CNRS 2012; Université Montpellier III, 2003.
- «Perception Survey in 79 European Cities, Quality of life in cities», Eurostat; octobre 2013.
- Site internet Eurostat, base de données de l'Audit Urbain : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/region_cities/city_urban/data_cities/database_sub1

